de ses avocats, je ne me cache pas que la 68e résolution serait un puissant cheval de bataille pour quiconque voudrait rompre une lance avec moi; je serais cependant prêt à faire face aux difficultés et suis assuré que je réussirais du moment que je pourrrais convaincre mes électeurs que le projet de confédération, même accouplé au chemin de fer intercolonial, est essentiel à notre existence comme peuple anglais. (Ecoutez! écoutez!) Mais pour revenir aux objections que présente ce projet, je me suis fait la question suivante : la confédération, toute défectueuse qu'elle est dans le plan qui nous est soumis, offre-t-elle des chances de fonctionner pour le bien futur du pays? Ast-il probable qu'elle mette fin aux graves difficultés politiques qui embarrassont notre marche? Car, c'est en vain qu'on voudrait se le dissimuler, nous approchons en ce moment l'époque la plus critique de notre existence. Menacés d'agression au dehors, notre condition intérieure est loin d'être florissante, en dépit de ce que les livres officiels et statistiques peuvent dire au contraire. Il se passe de graves événements au-delà de notre frontière qui ont déjà sérieusement affecté notre commerce et qui devront, d'une façon ou l'autre, influer sur notre situation politique. Nous voyons en ce moment un peuple livré jusqu'ici exclusivement à l'industrie et au commerce se transformer subitement en une puissance militaire importante. Pour me servir d'une de leurs expressions, les Américains font de l'histoire très rapidement, et il est impossible que les événements dont elle se compose puissont se passer dans un pays séparé du nôtre par un peu plus qu'une ligne imaginaire, sans que nous y preuions part dans un sens ou dans l'autre. Impossible de se cacher que les destinées de notre pays sout à la veille d'un grand changement,changement qui se présentera sous une forme ou sous une autre, et cela svant que nous puissions le maîtriser autrement qu'en lui donnant la forme qu'il doit avoir. (Ecoutez!) Il y a en Angleterre un sentiment de défiance envers le Canada qui prend de jour en jour du terrain. Nous le voyons dans le ton de la presse, dans les discussions du parlement et ailleurs, et on ne se gêne pas pour nous dire que nous donnons à l'Angleterre plus de troubles que nous en valons la peine. Pareil sentiment de défiance équivalant presque à du mépris a toujours régné aux Etats-Unis. L'ignorance qui y existe au sujet de tout ce qui touche au Canada, soit en politique, ressources, commerce ou progrès, surprend vraiment quiconque se met eu relations avec eux, et, si elle ne témoigne pas beaucoup en leur faveur, elle ne nous place pas moins dans une position humiliante. (Ecoutez!) Cependant, cette ignorance en tout ce qui regarde le Canada se retrouve au même degré chez cenx qui, dans l'ancien monde, nous sont alliés par le sang ou la communauté de patrie. Comment porter remède à ce malheureux et humiliant état de choses? Comment inspirer la confiance à l'étranger, commander le respect, défier le mépris? Voilà, suivant moi, autant de questions pratiques à étudier! On nous dit en Angleterre de compter plus, dorénavant, sur nos propres forces que nous ne l'avons fait par le passé : et il n'est que juste qu'il en soit ainsi. Je crois qu'il n'y a pour nous que trois formes politiques possibles après que nous aurons brisé notre enveloppe de chrysalide : l'indépendance comme nation séparée sur ce continent, l'union avec toutes les provinces anglaises de l'Amérique du Nord sous la protection de l'Angleterre, telle que projetée par les présentes résolutions, afin de devenir de plus en plus anglais et de pouvoir former une puissance anglaise sur ce continent,enfin, ainsi que l'a dit mon hon. ami de Lanark Sud (M. Morris), les deux premières alternatives mises de côté : l'absorp. tion ou annexion aux Etats-Unis. C'est en vain que nous voudrions nous dissimuler ce fait ou que nous avons le temps de faire notre choix. Je sais que cette dernière forme,—et je parle ici d'après une counaissance aussi approfondie des besoins, des sentiments et des désirs du peuple cauadien qu'aucun de mes auditeurs, —déplairait à la grande majorité du pays. (Applaudissements prolongés) Quant à moi, j'y suis si antipatique que ce serait pour moi une sentence d'expatriation, — la rupture de liens remontant à vingt-cinq ans de date. (Ecoutez! écoutez!) En déposant devant cette chambre le projet actuel du ministère, mon hon. ami le procureur-général du Haut-Canada nous donna à entendre que la question ou les détails de la question devaient à peine être considérés comme sujets à la discussion, et nous a dit clairement et carrément que la chambre devait regarder ces résolutions comme un traité scellé et signé entre les parties contractantes, et qui devait être accepté ou rejeté en bloc. Je compris alors la nécessité d'une telle conduite, mais je l'ai encore mieux comprise il y